

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/17/2026

Rabat, le 25 septembre 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH a déclaré avoir franchi, indirectement, à la hausse, les seuils de participation de 5% et 10% dans le capital de Ciments du Maroc, suite à l'acquisition de l'intégralité du capital de Procimar.

Suite à cette opération, Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH déclare détenir :

- * Directement 5 918 737 actions Ciments du Maroc, soit 41% du capital de ladite société et ;
- * Indirectement, à travers sa filiale Procimar, 1 443 646 actions Ciments du Maroc, soit 10% du capital de ladite société.

Ainsi, la participation totale (directe et indirecte) de Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH, est de 7 362 383 actions soit 51% du capital de Ciments du Maroc.

Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH déclare agir de concert avec Heidelberg Materials Italia Cementi Spa et Procimar.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

05 37 68 89 00

dfsp@ammc.ma



www.ammc.ma



/ammc



@ammc_news